

Note d'information concernant les stages

A donner au maître de stage

Une Maison Familiale ?

C'est un établissement scolaire qui dispense des formations par alternance. C'est également une association « loi 1901 » avec un Conseil d'Administration composé de parents et de maîtres de stage.

C'est un **professionnel** qui accepte de former un jeune sur le terrain et **en alternance** (l'alternance correspond environ à 2 ou 3 semaines de stage pour une ou deux semaines d'école) :

- pendant un an
- pendant 6 mois
- pendant un trimestre

Un Maître de stage ?

Le rôle du maître de stage

- Il assure le suivi du jeune et l'accompagne dans la découverte et les activités professionnelles.
- Il lui permet de participer aux tâches quotidiennes.
- Il exige de l'élève ponctualité, respect, tenue acceptable et adaptée, comportement correct dans l'entreprise ou l'établissement.
- Il veille au respect du nombre d'heures hebdomadaires fixé dans la convention de stage.
- Il remplit le carnet de liaison du jeune à la fin de chaque période de stage et vérifie qu'il est correctement rempli par l'élève (notamment les activités quotidiennes réalisées).

Les activités des élèves

Ils participent aux activités de l'entreprise ou de l'établissement leur permettant d'acquérir des gestes professionnels.

La visite d'un moniteur de la MFR est systématiquement effectuée au cours du 1^{er} trimestre ou en début de stage lorsqu'un changement s'est produit en cours d'année. Cette visite a pour but de vérifier le bon déroulement du stage, présenter plus complètement la Maison Familiale faire un point sur les compétences à acquérir par l'élève, etc. Elle peut être renouvelée sur simple demande.

Nous rencontrer

Les jeunes

Ils sont stagiaires et à ce titre ne peuvent prétendre à aucune rémunération, toutefois une indemnité peut leur être versée. Ils sont en formation initiale et passent un examen à la fin de leur cursus (de deux ou trois années selon le diplôme préparé).

Le jeune peut être présenté par ses parents lors d'un entretien, cela vous permet d'évaluer sa motivation et son sérieux. Si l'entretien est concluant, la famille vous fera remplir une « fiche contact » destinée à noter vos coordonnées. 3 exemplaires de convention (ou plus dans certains cas comme les école maternelles) sont à signer **impérativement avant le début du stage**. Un exemplaire est destiné au maître de stage, un aux parents et un à la Maison Familiale. *Un stage n'est possible que si les 3 exemplaires sont signés par toutes les parties.*

Les démarches

Coordonnées utiles

Adresse : Maison Familiale 12, rue du Baron de Beine 52000 BUXIERES LES VILLIERS

Téléphone : 03-25-31-41-03 **Fax :** 03-25-01-73-28 **E-mail :** mfr.buxieres@mfr.asso.fr

**Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à nous contacter**



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

C.A.P.A OUVRIER SYLVICULTEUR



Statut

Formation scolaire initiale par **Alternance** sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.
Durée : deux années.

Conditions d'entrée

Sortie de 3^{ème}

Objectifs de la formation

Obtenir une qualification de niveau V.
Acquérir une formation pratique.
Préparer une insertion professionnelle dans le milieu de la forêt.

Matières enseignées

Enseignement général : français, mathématiques, histoire-géographie, éducation socioculturelle, sciences économiques et sociales, éducation physique et sportive.

Enseignement professionnel : techniques économiques, biologie, écologie, sciences physiques techniques forestière, abattage.

Module d'approfondissement professionnel : sylviculture.

Diplôme préparé

➔ CAPA Ouvrier sylviculteur

Formation modulaire qui introduit le contrôle continu dans la délivrance du diplôme (50 % contrôle continu, 50 % épreuves terminales)

Poursuite d'étude

Bac Professionnel GMNF ou GCCF

Régime

Internat ou demi-pension

Lieux de stage

Entreprises ou organismes en rapport avec les options de filières :

- ➔ Exploitation forestière,
- ➔ Pépinière forestière,
- ➔ Entreprises de travaux forestiers.

MFR de Buxières les Villiers

12 rue du Baron de Beine 52000 BUXIERES LES VILLIERS

Tel : 03 25 31 41 03 – Fax : 03 25 01 73 28 – Email : mfr.buxieres@mfr.asso.fr